



Canada 1997



CANADA'S YEAR
OF ASIA PACIFIC
1997 L'ANNÉE
CANADIENNE DE
L'ASIE-PACIFIQUE

L'APEC ET L'INFRASTRUCTURE

Il est essentiel d'accroître les investissements dans les infrastructures pour assurer la durabilité de la croissance économique dans la région Asie-Pacifique. La Banque mondiale estime que les investissements de cette nature dans les économies en développement de l'Asie de l'Est devront passer à 7 pourcent environ du PIB, par rapport au 5 ¼ pourcent actuel, si l'on veut répondre aux besoins d'une infrastructure économique moderne et combler les lacunes au chapitre des infrastructures de base, par exemple l'approvisionnement en eau par canalisation et les réseaux d'égouts. Les économies développées de la région doivent également améliorer leurs infrastructures pour répondre aux impératifs d'une économie moderne axée sur l'information. On prévoit, pour la seule région de l'Asie de l'Est, des dépenses de plus de 1,5 trillions \$ US dans les dix prochaines années.

Les dirigeants de l'APEC ont reconnu que le manque d'infrastructures intégrées et adéquates peut s'avérer un obstacle de taille à la croissance durable. En 1996, ils ont confié aux ministres le mandat de travailler avec le secteur privé et les institutions financières internationales à l'établissement d'un cadre pour stimuler les partenariats entre les secteurs privé et public dans ce domaine. Le Premier ministre fera du développement des infrastructures un thème clé de la réunion des dirigeants économiques de l'APEC à Vancouver, intégrant les résultats des rencontres ministérielles de 1997 dans les domaines du transport, de l'énergie, du perfectionnement des ressources humaines, de l'environnement, des finances, ainsi que des petites et moyennes entreprises, notamment.

Compte tenu des contraintes financières qui pèsent sur les gouvernements, les partenariats avec le secteur privé sont essentiels pour répondre aux besoins de la région en matière d'infrastructures. L'APEC a élaboré un vaste programme destiné à améliorer le climat pour les investissements privés dans les infrastructures publiques. Les techniques de construction-exploitation-transfert et de construction-exploitation-gestion, aux termes desquelles le secteur privé assume la dimension financière d'un projet d'infrastructures en tant qu'entreprise commerciale viable, ont été utilisées avec un succès notable dans certaines économies de l'Asie de l'Est, particulièrement aux Philippines et en Indonésie. Les économies développées, dont le Canada, ont aussi fait appel à ces techniques novatrices. Il faut noter plus particulièrement le Projet de raccordement dans le détroit de Northumberland (aujourd'hui le pont de la Confédération) entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, qui a été réalisé dans le cadre d'un contrat de construction-exploitation-transfert.



.../2



Canada